

République du Bénin

Ministère de l'environnement et de la Protection de la Nature

Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles

**ATELIER NATIONAL DE DEVELOPPEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS  
BENINOIS SUR LA CDB AVEC UN POINT FORT SUR L'ACCES ET LE PARTAGE  
JUSTE ET EQUITABLE DES AVANTAGES (APA) ISSUS DE L'EXPLOITATION  
DES RESSOURCES GENETIQUES**

Rapport de déroulement



Cotonou, du 12 au 16 avril 2010

## I- INTRODUCTION

### 1.1 Contexte

La Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique (CBD) est un accord multilatéral qui a été adopté en juin 1992, à Rio de Janeiro (Brésil), durant la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement. La finalité de ce sommet est de concilier le développement économique mondial et la protection de l'environnement en vue d'un développement durable.

La CDB vise trois objectifs majeurs à savoir :

1. La conservation de la diversité biologique (ou biodiversité);
2. L'utilisation durable des composantes de la biodiversité;
3. Le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation, commerciale et autre, des ressources génétiques.

Ce dernier objectif a été ajouté à la demande des pays en développement, où se trouvent environ 80 % des ressources génétiques mondiales en vue de leur donner le moyen de commercialiser de façon profitable "leurs" ressources génétiques afin de contribuer à la réduction de la pauvreté et créer ainsi une incitation économique pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité.

En ratifiant la convention le 30 juin 1994, le Bénin, à l'instar de tous les gouvernements nationaux qui l'ont ratifiée, s'est engagé à mettre en place les trois principaux objectifs de la convention.

Mais au Bénin, les questions d'accès aux ressources génétiques et de partage juste et équitable des avantages issus de leur exploitation sont restées en grande partie l'apanage d'experts. Jusqu'à présent, l'APA a encore peu contribué à la réduction de la pauvreté des populations du fait de l'inexistence de réglementations nationales et internationales opérationnelles relatives à l'APA, réglementations qui permettraient aux populations des zones rurales (où la pauvreté est la plus répandue) de fonder leurs revendications pour un partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques par les gouvernements ou le secteur privé.

Au nombre des raisons à la base de cette situation, on peut citer :

- la méconnaissance du potentiel de l'APA dans le domaine économique par les décideurs politiques ;
- le faible niveau de communication, de sensibilisation et d'échanges entre les groupes de parties prenantes concernés (pouvoirs publics, universitaires, secteur privé et communautés autochtones et locales);

Le renforcement des capacités à tout point de vue apparaît alors indispensable.

A cet effet, pour mettre en œuvre le plan d'action de la CDB concernant le renforcement des capacités pour l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages issus de leur exploitation, plan d'action adopté par la septième Conférence des Parties (COP-7) en 2004, l'Initiative pour le renforcement des capacités pour l'APA en Afrique a été créée. Son action est conçue, à long terme, comme un processus itératif visant à mettre l'APA au service de la lutte contre la pauvreté en Afrique.

En réalisant ces objectifs, l'Initiative œuvre pour un partage équitable des avantages découlant de l'utilisation de ressources biologiques/génétiques qui aura des effets positifs à long terme sur la sécurité alimentaire, la bonne gouvernance et les OMD (objectifs 1, 3, 7 et 8). L'implication du secteur privé est considérée comme un facteur primordial conditionnant la réussite d'un renforcement efficace des capacités, car l'APA vise à instaurer une valorisation commerciale équitable des ressources génétiques fondée sur une compréhension mutuelle de leurs intérêts par les " fournisseurs " et les " utilisateurs ". C'est pour cette raison que les échanges ouverts et le renforcement de la confiance avec les représentants d'entreprises des secteurs alimentaire, cosmétique et pharmaceutique revêtent jusqu'à présent une importance capitale, d'où le besoin d'un fondement solide pour l'intensification des partenariats avec le secteur privé dans la nouvelle phase de l'initiative.

Pour atteindre ses objectifs, le mécanisme APA a besoin d'un régime national fort. Sur le plan national, on pourrait inciter fortement les associations professionnelles (les associations des praticiens de la médecine traditionnelle) et les sociétés savantes compétentes (chercheurs) à incorporer les principes sous-jacents à la politique en matière d'APA aux normes éthiques qu'elles imposent à leurs membres.

Étant donné la forte incertitude qu'ont suscitée les questions morales et juridiques à l'égard de la recherche sur les ressources génétiques et les connaissances traditionnelles associées, la plupart des organismes apprécieraient disposer de directives plus explicites sur certaines de ces questions dans le cadre de l'élaboration d'une politique et d'une réglementation en matière d'APA.

C'est pour parvenir à ces objectifs très importants que le Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature, en collaboration avec l'Initiative pour le renforcement des Capacités pour l'APA en Afrique organise l'atelier de développement des capacités des acteurs Béninois sur la CDB avec un point fort sur l'Accès et le Partage juste et équitable des Avantages (APA) issus de l'exploitation des ressources génétiques.

## **1.2 Objectifs et résultats attendus**

### **1.2.1 Objectifs**

L'objectif général de l'atelier est de lancer le processus de concertation sur l'APA en vue de créer un groupe d'acteurs nationaux forts pour soutenir le travail du Comité Interministériel mise en place par le Gouvernement pour élaborer une réglementation nationale APA.

De façon spécifique, il s'agit de :

- Présenter la CDB et échanger sur des thèmes nouveaux et importants en relation avec l'APA ;
- Présenter l'APA et procéder à des échanges approfondis sur ses enjeux et son application au Bénin ;
- Étudier des cas de processus nationaux APA de la région ;
- Élaborer des recommandations pour la stratégie nationale APA et le travail du Comité Interministériel.

### **1.2.2 Résultats attendus**

A la fin de cette rencontre :

- La CDB, les thèmes nouveaux et importants de la Convention, avec un point fort sur l'APA sont bien connus et maîtrisés par les acteurs nationaux ;
- Les pratiques béninoises en matière d'APA sont partagées et analysées ;
- Les enjeux de l'APA et ses applications sont développés ;
- Des leçons et expériences sont tirées des processus nationaux APA de la région ;
- De nouvelles pistes de renforcement de la collaboration entre les acteurs, le comité interministériel et le point focal APA sont établies pour un meilleur suivi du mécanisme APA au Bénin ;
- Des recommandations pour la stratégie nationale APA et le travail du Comité Interministériel sont formulées.

### **1.3 Profil des participants**

Cet atelier a regroupé divers profils d'acteurs de différentes institutions et secteurs de développement. Entre autres étaient présents :

- Des représentants du Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature (MEPN), du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP), du Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme (MJDHP), Ministère du Commerce (MC), Ministère de la Santé (MS), Ministère Chargé des Relations avec les Institutions (MRCI), Ministères des Finances et de l'Economie ;
- Des chercheurs ;
- Des praticiens de la médecine traditionnelle ;
- Du secteur privé (ONG nationales) ;
- Des représentants des organisations locales ;
- Des parlementaires ;
- Des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ;
- Des experts internationaux de l'initiative APA.

Au total, une soixantaine de personnes ont pris part à cette rencontre.

### **1.4 Approche méthodologique**

Pour atteindre les objectifs visés, les participants ont été constitués en cinq (05) îlots. Suivant ce schéma, l'atelier a fonctionné de façon dynamique, interactive à travers des exposés soutenus par des discussions en plénière, des travaux de groupes suivis de restitutions/amendements en plénière, une visite guidée terrain et des études de cas.

## **II- DEROULEMENT DE L'ATELIER**

### **2.1 Mise en route de l'atelier**

Trois allocutions ont marqué l'ouverture officielle des travaux de l'atelier. Il s'agit :

- Du mot de bienvenue du Directeur Général des Forêts et des Ressources Naturelles, Monsieur M. Azizou El-Hadj ISSA ;
- De l'allocution de la Directrice de la GTZ, Madame Sabine DIALLO ;

- Du discours d'ouverture officielle de l'atelier prononcé par le Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature du Bénin, son excellence Monsieur Justin Sossou ADANMAYI.

## 2.2 Déroulement des travaux

### 2.2.1 Attentes des participants

La première activité de cet atelier a été la présentation des participants. Elle s'est faite individuellement au sein des îlots, puis entre îlots. L'expression de l'identité (nom&prénom et occupation) ainsi que des principales attentes de chaque participant s'est faite sur des cartes de différentes couleurs. Cet exercice a suscité de riches discussions entre les participants et une meilleure compréhension des idées exprimées.

L'exploitation des attentes des participants en plénière a fait ressortir cinq points d'intérêt que sont :

- Le besoin d'amélioration des connaissances liées à :
  - L'APA
  - La biodiversité
  - aux ressources génétiques/naturelles
- Echange d'expériences
- Rôles des acteurs
- Mise en œuvre
  - Stratégie et législation nationale
  - Participation des communautés
  - Valorisation des connaissances traditionnelles
- Appuis directs

Voir le détail en annexe n° 1

Cette étape de travail a été clôturée par la présentation des objectifs et du programme de l'atelier.

### 2.2.2 Communications et points sensibles des discussions

En somme seize (16) communications ont été présentées au cours de l'atelier et ont porté sur divers thématique liés à la CDB, l'APA, aux expériences APA en cours au niveau national et dans la sous région ainsi que les stratégies et législations APA.

#### ➤ Introduction à la CDB

Deux communications ont meublé cette thématique.

La première intitulée « *Introduction à la Convention sur la Diversité Biologique* » a été présentée par Madame Barbara LASSEN, Représentante de l'Initiative APA, GTZ. La deuxième quant à elle a porté sur la « *Stratégie Béninoise de mise en œuvre de la CDB* » et a été exposée par Monsieur Bienvenu BOSSOU, Directeur Général Adjoint des forêts et des ressources naturelles, Point Focal CDB du Bénin.

Ces deux communications ont donné lieu à des échanges qui ont porté sur :

- Le lien entre la mise en œuvre du troisième objectif de la CDB et les deux autres ;
- Les raisons relatives à la non adhésion des Etats Unis d'Amérique et autres pays à la CDB ;
- La situation actuelle du Bénin par rapport aux Etats ayant ratifié cette convention ;

- Le dispositif mis en place pour l'évaluation des engagements pris à la CDB ;
- Les indicateurs de mesure de la conservation et de l'utilisation durable des ressources ;
- Les facteurs politiques, économiques, culturelles qui vont en faveur ou en défaveur de la biodiversité.

### ➤ **Introduction à l'APA**

Au niveau de cette session d'exposés, l'accent a été mis au prime abord sur l' « **Accès aux ressources génétiques et le partage des avantages (APA)** ». Pour une meilleure compréhension du concept, trois communications ont été déroulées respectivement sur les thèmes :

- **De la recherche aux produits : accès et commercialisation des ressources génétiques et du savoir traditionnel.** Cette communication introductive a été présentée par Madame Barbara LASSEN ;
- **Les principaux défis pour les décideurs en matière d'APA en Afrique :** Cet exposé déroulé par Monsieur Gustave ABOUA, Enseignant/Chercheur, Maître-Assistant à l'Université Abobo-Adjamé en Côte d'Ivoire a permis à un troisième communicateur, Monsieur Olivier RUKUNDO (Consultant juridique GTZ, Initiative APA) de poursuivre avec le thème
- **Concept APA** qui a donné d'amples précisions sur ledit concept.

A la suite de ces trois présentations, les participants ont exprimés leurs préoccupations sur des cartes. Des clarifications ont été apportées par les exposants aux questions de clarifications et de contenu. Ci-dessous présentée, la substance des principaux points de discussions :

- La conciliation des intérêts scientifiques et commerciaux dans le contexte actuel de la mondialisation ;
- Les critères d'appréciation de l'atteinte des objectifs de l'APA entre le fournisseur et l'utilisateur ;
- La réglementation existante sur la mise en œuvre de l'APA au Bénin ;
- Le droit de propriété : entre le détenteur de la connaissance et le détenteur de la technologie ;
- L'identification et le partage équitable des avantages liés aux ressources.

Toujours dans cette série d'exposés sur l'introduction à l'APA, trois communications ont été présentées : la première par Monsieur Olivier RUKUNDO a porté sur les « **Règlements APA : cadres internationaux** », la deuxième intitulée « **Cadre national APA au Bénin** » par Monsieur Bienvenu BOSSOU et la troisième sur les « **Savoirs traditionnels liés aux ressources génétiques** » a été déroulée par Monsieur Olivier RUKUNDO. Notons que cette dernière communication a été précédée d'un exercice en groupe qui a permis aux participants de faire la distinction entre les savoirs APA et les savoirs non APA (voir annexe n° 2) et les principes qui les gouvernent.

Les aspects abordés au cours des débats qui ont suivi ont pris en compte les thématiques suivantes :

- Le processus de négociation de l'OMPI ;
- La participation du Bénin aux négociations en cours sur l'APA ;
- Les contraintes liées aux accès de ressources dans la mise en œuvre de l'APA
- Les difficultés liées à la mise en œuvre de l'APA au sein des communautés ;
- Contribution du régime APA au respect des cultures et savoirs traditionnels ;
- Les défis de la bioprospection au niveau nationale ;
- La pauvreté et l'accès aux ressources génétiques ;
- L'exploitation de la ressource et le permis d'exploitation ;
- La certification à l'échelle nationale et internationale ;
- La prise en compte des connaissances traditionnelles dans le Régime international ;
- La durabilité du régime international.

#### ➤ **Stratégies et législations APA**

Dans un premier temps, Monsieur Chouaibou NCHOUTPOUEN, Expert en Biodiversité et Désertification à la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) a eu à présenter les « *Expériences en matière d'APA au sein de la COMIFAC* », puis au *Cameroun*. Monsieur Olivier RUKUNDO sur la même lancée a poursuivi avec les « *Exemples de mesures d'APA en Afrique du Sud et au Kenya* ». Des clarifications ont été essentiellement apportées au cours des échanges sur :

- L'effectivité d'application des objectifs de la CDB en Afrique Centrale ;
- L'influence de la CBD sur la législation en vigueur au Cameroun ;
- Les difficultés actuelles se rapportant à la mise en œuvre de la l'APA au plan national ;
- Le degré d'implication de toutes les parties prenantes dans l'élaboration des stratégies ;
- Les mécanismes mis en place pour le partage juste et équitable des bénéfices ;
- Les méthodes d'évaluation de l'impact de l'utilisation des ressources sur l'environnement ;
- Le processus d'élaboration des lois sur l'APA en Afrique du Sud ;

La présentation des *objectifs et actions menées par le Comité Interministeriel APA du Bénin* (par Monsieur Bienvenu Bossou) est venue clore le chapitre des exemples en cours dans la région africaine sur le processus.

### **2.2.3 Visite terrain et études de cas**

Une sortie guidée sur le terrain à Porto-Novo a été organisée au Laboratoire de Pharmacognosie du Centre Béninois de la Recherche Scientifique et Technique (CBRST) et au jardin de plantes médicinales. Cette sortie a été initiée pour appréhender les dispositifs nationaux mis en place autour des savoirs traditionnels. Monsieur Fernand GBAGUIDI, Directeur du Laboratoire de Pharmacognosie, a à travers une communication sur l'« *Aspects des activités du Laboratoire de Pharmacognosie touchant à l'APA* », a essayé de mieux préciser aux participants les missions et actions menées du CBRST dans ce domaine. Dans la

même logique, Monsieur Julien SASSA, Président de l'Association des tradipraticiens de l'Atacora Donga a fait un bref exposé sur « *La médecine traditionnelle et la biodiversité* ». A la fin des deux communications, des espaces de discussions et échanges d'expériences communicateurs-participants ont été institués. Les principaux sujets abordés sont entre autres :

- Le programme de formation et profil des apprenants du Laboratoire de Pharmacognosie ;
- La collaboration entre le Laboratoire de Pharmacognosie, les écoles de formation et les jardins botaniques ;
- La propriété du brevet de découverte des produits ;
- Les dispositions prises pour la survie du Laboratoire de Pharmacognosie à la fin du programme qui vient en appui au fonctionnement.

Pour approfondir les aspects liés aux « savoirs traditionnels et APA » aussi bien au niveau national que régional, une étude de cas a été présentée et discutée. Il s'agit de l'expérience sur la *Thaumatococcus* en Côte d'Ivoire présentée par Monsieur Gustave Aboua.

Sur la base des informations reçues, les participants ont examiné les circonstances qui auraient pu contribuer à avoir un résultat différent de celui présenté dans le cas exposé.

Il ressort de leur réflexion en groupe, la nécessité de :

- Avoir un cadre stratégique pour réglementer l'APA par l'Etat ;
- Inventorier les ressources génétiques ;
- Protéger les ressources génétiques ;
- Protéger les connaissances traditionnelles ;
- Mettre en place des mécanismes de traçabilité.

Etant donné que la mise en œuvre de l'APA implique le partage juste et équitable des ressources, elle requiert donc un meilleur contrôle, une sécurisation dans le partage. Pour y parvenir, l'atelier a proposé de :

- Faire prendre conscience aux communautés de l'importance des savoirs endogènes ;
- Sensibiliser la population autochtone pour la valorisation des savoirs ;
- Former les communautés sur la problématique de l'APA et les aider à se prendre en charge ;
- Protéger les savoirs endogènes à travers des cadres de réflexion : faire un lobbying, par exemple ;
- Certifier les connaissances endogènes ;
- Légiférer sur les savoirs (Gouvernement et Législateurs) ;
- Amener l'Etat à créer un cadre de sécurisation des ressources à travers un accompagnement des populations par des groupes d'experts ;
- Veiller à la transformation des ressources à l'intérieur du pays fournisseur pour un partage équitable des bénéfices ;
- Aider à instaurer une loi pour un réel partage ;
- Mettre en place un montage institutionnel APA : nécessité d'asseoir une autorité nationale compétence nationale sur l'APA (créer par exemple un comité interministériel national et régional)

Cependant, pour la protection et un partage équitable des ressources, il est nécessaire de mettre en place un mécanisme pour accéder aux connaissances traditionnelles.



### III- PRINCIPAUX RESULTATS ET RECOMMANDATIONS MARQUANTES

#### 3.1 Principaux résultats de l'atelier

Sur base des propositions sus présentées, l'atelier a dégagé des mesures et actions prioritaires pour la mise en place du processus APA au Bénin. Ci-dessous décliné, le récapitulatif de ce qui a été retenu en plénière :

Catégories	Actions prioritaires	
Protection connaissances traditionnelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Information et sensibilisation</li> <li>● Sécurité</li> <li>● Valorisation</li> <li>● Certification</li> </ul>	
Montage institutionnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Autorité compétente nationale</li> <li>● Recensement des RG+CT</li> <li>● Soutien à la recherche nationale</li> <li>● Etude d'impact sur la ressource</li> <li>● Elaboration d'un guide sectoriel APA pour l'évaluation de RG</li> <li>● Mise en place d'un comité d'évaluation de la ressource</li> <li>● Création d'une autorité nationale sur les connaissances traditionnelles</li> <li>● Participation des utilisateurs nationaux</li> <li>● Formation du comité interministériel</li> <li>● Création d'un comité international (COMIFAO en lien avec la CEDEAO)</li> <li>● Utilisateurs nationaux de la ressource</li> </ul>	
Législation nationale	Etapas	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Etat des lieux intégrant les législation APA</li> <li>● Elaboration d'une stratégie nationale APA</li> <li>● Reformulation des anciens textes en tenant compte des savoirs andogènes et protégeant les RG et son environnement</li> <li>● Elaboration de la loi sur APA</li> <li>● Associer les acteurs à la prise de décision et à l'élaboration des textes</li> </ul>
	Eléments	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Accès : <ul style="list-style-type: none"> <li>- autorisation d'accès</li> <li>- Elaboration de permis d'exploitation</li> <li>- Elaboration d'une législation sur le clonage</li> </ul> </li> <li>● Exportation de la RG</li> <li>● Utilisation de la RG</li> <li>● Mécanisme de partage</li> <li>● Conformité et sanctions</li> <li>● Contrôle des dérivés</li> <li>● Droits de propriétés actuelle</li> </ul>

Renforcement de capacités	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Technologie pour la mise en valeur des RG au niveau national</li> <li>• Formation de toute les parties prenantes</li> <li>• Soutien à la recherche, renforcement de capacité, Information + sensibilisation</li> <li>• Plan national de renforcement des capacités</li> <li>• Formation des membres du comité interministériel APA</li> <li>• Formation de tous les autres acteurs, parties prenantes</li> <li>• Formation des agents de contrôle</li> </ul>
---------------------------	---

Ces résultats ont conduit les participants à une analyse des rôles, contributions et besoins de renforcement de capacités des acteurs (constitués en cinq groupes homogènes) dans la mise en œuvre et le suivi de l'APA au Bénin. Leurs attentes en ce qui concerne le comité interministériel APA ont été également examinées. Les résultats obtenus par groupe d'acteurs figurent en annexe 1

### 3.2 Recommandations marquantes de l'atelier

Des discussions ayant suivi la présentation des résultats des travaux de groupes sur les rôles des acteurs, il ressort les recommandations suivantes :

- Gouvernement
  - Doter le comité APA de moyens spécifiques pour la mise en œuvre du processus ;
  - Préserver les ressources génétiques ;
  - Eviter de mettre à la tête du comité interministériel un Ministre ou fonctionnaire de l'Etat ;
- Autres Ministères
  - Doter les ministères d'une structure chargée de la coordination justifiée de l'APA avant sa mise en œuvre pour faciliter son opérationnalisation ;
  - Inclure le MAEIA parmi les ministères associés au processus de mise en place de l'APA au Bénin ;
  - S'accorder (les ministères) pour apporter leurs contributions au processus APA ;
- Chercheurs et laboratoires
  - Repenser la relation entre les praticiens de la médecine traditionnelle et les laboratoires
  - Renforcer la collaboration entre les praticiens de la médecine traditionnelle et les laboratoires pour faire avancer les recherches ;
  - Mettre en place un certificat de confidentialité dans la collaboration/coopération entre les laboratoires du nord ;
- Recommandations d'ordre général
  - Elaborer un cadre juridique national pour faciliter la mise en œuvre de l'APA au Bénin ;
  - Clarifier les rôles des différents comités proposés ;
  - Amener le comité interministériel à asseoir les régimes nationaux et définir les lignes directives pour avoir l'autorité nationale ;

- Prendre en compte tous les acteurs au niveau du Comité interministériel APA ;
- Veiller à ce que tous les acteurs soient pris en compte dans la mise en place du processus de telle sorte qu'il soit participatif ;
- Harmoniser les termes utilisés pour désigner le comité interministériel pour la clarification des rôles de chaque acteur ;
- S'assurer que le gestionnaire du processus APA est bien le MEPN pour éviter les conflits ; etc.

Afin de donner une plus grande visibilité à la suite du processus de mise en place d'une stratégie APA au Bénin, les participants ont traduit les éléments de réflexion qui sont ressortis des travaux sous forme de recommandations phares de l'atelier. Pour faciliter leur opérationnalisation, ces recommandations ont été confiées à un comité restreint de cinq membres qui a eu pour mandat de reprendre les idées proposées, de les regrouper et de les synthétiser sous forme de recommandations pratiques pour faire avancer le processus APA au Bénin. La substance de leur travail se présente comme suit :

### **A l'endroit du Gouvernement**

- ✓ Du domaine de la loi
  - Créer un cadre légal
  - Intégrer le régime APA dans les politiques et stratégies nationales
  - Prendre une loi pour intégrer la médecine traditionnelle dans le système national de santé publique
- ✓ Du domaine du financement
  - Mobiliser les ressources financières pour le bon fonctionnement du Comité
  - Prévoir au budget national les moyens de mise en œuvre de l'APA et du fonctionnement du comité ou des comités
  - Instaurer un fonds d'aide et de valorisation des connaissances traditionnelles
  - Instaurer un fonds d'aide à la valorisation des connaissances traditionnelles liées aux Ressources Génétiques
- ✓ Du domaine institutionnel
  - Formaliser le Comité ou les comités APA

### **A l'endroit du Comité Interministériel**

- ✓ Du domaine des fonctions et travail du Comité
  - Définir des critères pour le choix des membres (se structurer sur la base de compétences techniques et non politiques, les membres du Comité Interministériel doivent être disponibles, qualifiés et opérationnels)
  - Mettre en place un secrétariat permanent
  - Mettre en place un système de communication efficace
  - Elaborer un plan de travail d'exécution de sa mission
  - Instaurer une démarche participative et d'ouverture aux autres acteurs

- ✓ Du domaine de l'opérationnalisation de l'APA (Elaboration et mise en œuvre de l'APA)
  - Elaborer un projet de loi APA
  - Suivre et évaluer la mise en œuvre du régime national APA
  - Proposer un plan d'actions pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie et d'un régime APA
  - Regard du comité ou des comités APA sur la collaboration des laboratoires nationaux avec des laboratoires étrangers

#### **A l'endroit des autres acteurs**

- ✓ Recommandations générales
  - S'organiser pour accompagner le Comité Interministériel
  - Mobiliser les appuis nécessaires pour la mise en place du régime APA
  - Sensibiliser et organiser les acteurs à la base
  - Informer, sensibiliser et inviter chaque groupe d'acteurs à se joindre au processus
  - Instaurer une collaboration parfaite et transparente entre chercheurs et praticiens de la MT et communautés locales
- ✓ Recommandations à l'endroit des praticiens de la Médecine Traditionnelle
  - Collaborer franchement avec les autres acteurs surtout les chercheurs à travers une meilleure organisation
- ✓ Recommandations à l'endroit des chercheurs
  - Poursuivre la recherche dans le domaine de la connaissance des RG
  - Collaborer étroitement avec les praticiens de la médecine Traditionnelle pour la valorisation des RGB
- ✓ Recommandations à l'endroit de l'Assemblée Nationale
  - Faciliter l'adoption des lois relatives à l'APA
  - Contrôler la mise en œuvre des lois relatives à l'APA

Voir l'intégralité des conclusions du comité restreint de rédaction des recommandations en annexes n° 4 et 5

#### **IV- CONCLUSION ET CLOTURE**

Pendant les cinq jours qu'a duré l'atelier, les participants se sont interrogés et ont amélioré leurs connaissances sur les concepts de la CDB et de l'APA ainsi que les thématiques y afférentes. Cela s'est traduit par un réel intéressement aux différentes communications, une forte implication dans les discussions en groupes/plénière et à travers la pertinence des résultats obtenus et des recommandations formulées en terme de démarche, d'actions prioritaires, de rôle des acteurs en ce qui concerne la mise en place du processus APA au Bénin.

Les résultats de l'évaluation finale des travaux a permis de constater que les participants sont dans leur grande majorité satisfaits des savoirs acquis, de la modération et ont bien apprécié l'ambiance général ayant régné tout au long de l'atelier. Les tendances obtenues se présentent comme suit :

La clôture de l' « Atelier national de Développement des capacités des acteurs béninois sur la CDB avec un point fort sur l'Accès et le Partage juste et équitable des Avantages issus de l'exploitation des ressources génétiques » a été marquée par trois allocutions :

- le mot de satisfaction et de remerciement du DAGFRN, Monsieur Bienvenu BOSSOU; suivi de l'allocution
- du Chargé du ProCGRN, Monsieur Paul LUTZ ; et enfin le discours de clôture officielle
- du Directeur Adjoint de Cabinet du MEPN, Monsieur Zachari MOUSSA, représentant le MEPN absent.

## ANNEXES

## Annexe 1 : Attentes des participants

Catégories	Contenu
Connaissances : <ul style="list-style-type: none"><li>• APA</li><li>• Biodiversité</li><li>• Ressources génétiques/naturelles</li></ul>	<p>Meilleure connaissance de la CDB et de l'APA</p> <p>Echanger sur la problématique APA</p> <p>Approfondir les connaissances sur le concept APA</p> <p>Meilleure connaissance du concept APA en vue de la cogestion des ressources naturelles au sein des communautés</p> <p>Mieux internaliser le concept APA</p> <p>Partage d'expérience aussi bien au niveau local qu'international</p> <p>Connaître les objectifs de l'APA</p> <p>Position de l'APA par rapport aux OGM (quelle relation ?)</p> <p>Mieux comprendre le processus négociation de l'APA</p> <p>Meilleure appropriation des cadres internationaux sur l'APA</p> <p>Appropriation du cadre international APA pour bien élaborer règlement national</p> <p>Quel lien entre le régime international AP et les pratiques des communautés locales</p> <p>Critères pour le partage des avantages provenant du partage des ressources génétiques</p> <p>Avoir les connaissances et mécanismes de valorisation des ressources génétiques au Bénin</p> <p>Mieux comprendre le lien entre la convention et l'Accord sur les aspects droit et propriété intellectuelle qui touchent au commerce à l'OMC</p> <p>Mieux connaître pour mieux valoriser les ressources génétiques des aires protégées</p> <p>Savoir comment gérer de façon équitable les ressources génétiques</p> <p>Meilleure connaissance des avantages issus de la biodiversité</p> <p>Mieux comprendre la biodiversité</p> <p>S'approprier les différentes conventions sur la biodiversité</p> <p>Comment préserver la biodiversité pour une utilisation plus rationnelle et judicieuse</p>

	<p>Mieux maîtriser les principes de la biodiversité dans la protection de la santé</p> <p>Faire connaître le laboratoire de pharmacognosie et la nécessité de faire des analyses chimiques et biologiques des plantes médicinales aromatiques et à parfums pour la santé et le bien être</p> <p>Avoir une connaissance approfondie sur l'exploitation des ressources génétiques</p> <p>Savoir comment se fera le partage équitable dont on parle</p> <p>Savoir les stratégies qu'à mise en œuvre la CDB pour atteindre son objectif</p>
Echange d'expériences	<p>Partage d'expériences en matière de conservation de biodiversité</p> <p>Echanger sur la problématique de l'APA</p> <p>Echange entre participants sur les objectifs de l'atelier et sur comment les atteindre au profit des populations cibles</p> <p>Propager les expériences sur la biodiversité</p>
Rôles des acteurs	<p>Quel rôle jouera le parlement dans la mise en place et la mise en œuvre de l'APA</p> <p>Identifier les éléments clés et préciser le rôle des acteurs identifiés pour que le travail du comité interministériels soit privé</p> <p>Connaître le rôle de l'APA</p> <p>Quel rôle jouer en tant que OSC dans l'APA</p> <p>Rôle du député sur l'APA et la biodiversité</p>
<p>Mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Stratégie et législation nationale</li> <li>• Participation des communautés</li> <li>• Valorisation des connaissances traditionnelles</li> </ul>	<p>Concrétiser les décisions issues de l'atelier</p> <p>Elaborer les critères de partage desdites ressources</p> <p>Parvenir aux échanges frais qui pourraient aider le Bénin à parvenir à l'APA</p> <p>Appropriation du cadre international APA pour une bonne élaboration de l'APA au plan national</p> <p>Disposer des informations nécessaires en vue d'élaborer une stratégie APA au Bénin</p> <p>Maîtriser les expériences d'autres pays en matière d'élaboration de stratégie et législation APA</p> <p>Intégrer la recherche dans la gestion des ressources génétiques</p> <p>Développer les procédures d'accès et de partage équitable des</p>



	<p>avantages liés à l'exploitation des ressources génétiques</p> <p>Les résolutions pour l'atteinte des objectifs relatifs à l'exploitation des ressources génétiques</p> <p>Que la CDB fasse en sorte que les intellectuels aillent enfin à l'école des TP</p> <p>Faire une restitution à la base</p> <p>Parvenir aux échanges francs pouvant aider à l'appropriation réelle du concept APA par le Bénin</p> <p>Identifier les besoins en renforcement de capacités pour la mise en œuvre de l'APA</p> <p>Partage d'expériences entre acteurs pour ébaucher la stratégie nationale APA</p> <p>Maitrise des questions de biodiversité</p> <p>Ressources financières pour le budget nation</p> <p>Recommandation pour guider le comité interministériel pour le concept APA au Bénin</p> <p>Sortir de l'atelier en ayant la capacité de bien gérer les ressources naturelles</p> <p>Dispositions pratiques pour le partage juste et équitable des avantages liés à l'utilisation des ressources génétiques</p> <p>Implications de l'APA pour le Bénin</p> <p>S'inspirer des expériences des autres pays africains pour élaborer une législation appropriée en la matière</p> <p>Disposer d'information pour élaborer une stratégie APA</p> <p>La réglementation prenne véritablement en compte les communautés, gardiennes des ressources</p> <p>Où en est le Bénin en ce qui concerne la réglementation ?</p> <p>Donner une importance aux communautés dans la gestion des ressources génétiques</p> <p>Bonne représentation et participation des communautés locales</p> <p>Comment garantir un bénéfice direct aux gardiens des RNG</p> <p>Tirer des profits pouvant relancer les activités</p> <p>Amélioration et revalorisation de la médecine traditionnelle au Bénin</p>
--	--

	La réglementation à élaborer et qui sera mis en œuvre prenne en compte les communautés gardiennes des ressources
Appuis directs	Appui de l'Etat aux tradipraticiens Renforcer les populations pour la bonne gestion des ressources naturelles Quel appui un comité villageois peut-il avoir pour valoriser son jardin botanique ? Appuis financiers aux initiatives privées et collectives en médecine traditionnelle Renforcement des jardins botaniques et de la transformation

## Annexe 2 : Savoirs APA et savoirs non APA

Savoir APA	Savoir non APA
<ol style="list-style-type: none"><li>1. Deux gouttes nasales de beurre de karité contre le rhume</li><li>2. <i>Tamarindus indica</i> pour la guérison de fracture</li><li>3. Beurre de karité (pommade) pour fortifier le nouveau né et traiter des problèmes dermatologiques</li><li>4. Utilisation de <i>Calotropis procera</i> pour la prise en masse du lait dans la fabrication du fromage</li><li>5. Graisse de lion pour le massage (douleurs musculaires, entorse, rhumatismes)</li><li>6. <i>Ocimum gratissimum</i><ul style="list-style-type: none"><li>• Antibiotique</li><li>• Antifongique</li><li>• Antiulcéreuse</li></ul></li><li>7. Racines de <i>Caesalpinia bonduc</i> et la prostate</li><li>8. Pour lutter contre les gastro-entérites<ul style="list-style-type: none"><li>• <i>Lophira lanceolata</i></li><li>• <i>Khaya senegalensis</i></li><li>• Potasse en décoction</li></ul></li></ol>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Utilisation du Raphia-houkeri dans la fabrication de paniers des sacs, etc.</li><li>2. La puissance du verbe du traitement</li><li>3. Protection des RG par les méthodes traditionnelles</li><li>4. Le FA</li><li>5. Le « GBESSISSA »</li><li>6. Accouchement traditionnel</li><li>7. Scarifications</li></ol>

Deux exemples de savoir traditionnel n'ont pas été regroupés dans ces deux catégories. Il s'agit de :

Maitrise des connaissances et transmission des savoirs.

### Annexe 3

Propositions pour obtenir un résultat différent de celui de la Thaumatine

Ilots	Propositions
1	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mettre en place une législation protégeant les connaissances endogènes et les résultats des recherches sur les ressources génétiques</li><li>• Instaurer un système de valorisation des résultats de recherches scientifiques et technologiques</li><li>• Mettre en place un système de partage des avantages découlant de la valorisation des connaissances et recherches</li></ul>
2	Autorisation écrite par une autorité reconnue avant collecte d'information sur/ou prélèvement de la RB Mettre en place un cadre légal d'utilisation des RG Droit de PI sur toute découverte
3	Capitalisation des ressources génétiques Sécuriser les connaissances des tradipraticiens Prévoir une législation sur l'accès, l'utilisation et l'exportation des RG Sécurisation des résultats de recherche co-dirigée par le sud-nord
4	Inventaire, capitalisation et développement des ressources génétiques au niveau national soutenu par les politiques Les communautés locales doivent être sensibilisées sur l'importance des ressources génétiques Les communautés locales doivent refuser de léguer leurs savoirs et richesses génétiques sans contrat de confidentialité Tenir compte de l'origine de la ressource dans l'octroi du brevet
5	Caractérisation de la ressource par les deux parties avant le projet d'exploitation Informer et sensibiliser les communautés sur l'APA Elaborer une politique/loi sur l'APA Encourager de façon significative les recherches

Annexe ...4.. : Rôles, contributions et besoins de renforcement de capacités des 5 groupes d'acteurs dans la mise en œuvre et le suivi de l'APA au Bénin ainsi que leurs attentes en ce qui concerne le comité interministériel APA

➤ Chercheurs

N°	Rôles	Contribution (ce que je peux apporter)	Besoin de renforcement de capacités	Attentes par rapport au comité APA
1	Aider à identifier et reconnaître les RG au niveau national	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Caractériser ces ressources ;</li> <li>• Valoriser les RG ;</li> <li>• Informer et sensibiliser les 1<sup>ers</sup> acteurs APA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rendre disponibles les technologies des recherches (équipements)</li> <li>• Disposer de Personnel qualifié</li> <li>• Construire de laboratoires ;</li> <li>• Etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre des dispositions pour faciliter une bonne collaboration entre acteurs ;</li> <li>• Soutenir les actions de création de laboratoires.</li> </ul>
2	1 <sup>ères</sup> études de caractérisation	Assurer l'étude	Idem	Rendre disponible les moyens de recherche
3	Recherche des partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser les collaborations avec les laboratoires du Nord</li> <li>• Assurer la confidentialité de la recherche ;</li> <li>• Faire connaître et respecter le régime national APA en vigueur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Former les chercheurs sur le régime APA</li> <li>• Former les Chercheurs sur les règles de confidentialité du régime APA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer la formation des chercheurs sur le régime national et international APA</li> </ul>
4	Clarifier les valeurs réelles des RG au comité APA	Mettre à disposition du comité national APA des résultats d'étude des valeurs des RG.		Prendre des dispositions pour la gestion des informations sur les valeurs des RG.
5	Construire une banque de données des RG	Rendre disponibles les données	Former des personnels qualifiés pour la conservation des données ; Construction de laboratoires	Rendre disponible une structure ou un labo de conservation des données

➤ Praticiens de la médecine traditionnelle et organisations locales

➤ Autres Ministères et Assemblée Nationale

N°	Rôles	Contribution (ce que je peux apporter)	Besoin de renforcement de capacités	Attentes par rapport au comité APA
MC	Faciliter la reconnaissance et la commercialisation des produits issus des ressources génétiques et biologiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aider à la conformité des engagements pris au plan multilatéral dans les négociations en cours sur le processus APA</li> <li>-Mettre à la disposition des acteurs l'ADPIC (Accord sur les Aspects des Droits de Propriété Intellectuelle qui touchent au Commerce)</li> <li>-Apporter l'expertise à la définition de la position du Bénin dans les négociations APA</li> </ul>	Connaître la CDB	Mise en œuvre effective du cadre législatif élaboré sur APA

N°	Rôles	Contribution (ce que je peux apporter)	Besoin de renforcement de capacités	Attentes par rapport au comité interministériel
	Sauvegarder et conserver la Biodiversité	Entretien et surveillance des RG	Appuis financier et Matériel et formation Voyage d'échange	Recensement et classement des cites des RG dans les domaines public Initiation d'une loi pour la reconnaissance des acteurs
	Fournisseurs du savoir traditionnel	Mettre à disposition la matière première	Mettre en place des industries de transformation locales Formation des acteurs	Garantir la traçabilité en amont et en aval vers l'obtention du produit fini
	Information éducation et communication des pères	Formation et sensibilisation	Outils de formation Appuis financier	Prendre en compte dans le PTA d'APA les besoins d'IEC du PMT
	Renforcement des ressources génétiques	Création des jardins Botaniques et jardins de plantes médicinales	Expertise des botanistes et des forestiers ; appuis financier	Loi régissant la protection et création

MS	Evaluer les qualités des produits issus de l'exploitation des RG et RB	Certifier les produits	Formation des cadres et des praticiens de la médecine traditionnelle	Organiser régulièrement des creusets d'échanges et d'informations entre les acteurs intervenant dans l'APA
	Coordonner les activités des praticiens de la médecine traditionnelle	Informier, Eduquer et communiquer, pour le changement de comportement,		
MJ	Aider à mettre en place le cadre juridique APA	Contribuer à l'élaboration des textes législatifs et réglementaires APA	Sensibiliser et former tous les acteurs Informier et former les membres de la Commission nationale de Législation et de Codification sur les RGB	Atteinte de tous les objectifs fixés
MAEP	Contrôler les produits issus des ressources génétiques et biologiques à l'import et à l'export (parasites des végétaux, qualité)	Aider à améliorer la qualité des produits	Aider à la création d'un cadre de concertation	
MFE	Mobiliser les ressources financières	Faire respecter les principes budgétaires		
	Aider à partager les avantages issus de l'exploitation des ressources génétiques et biologiques	Aider à la mise à disposition des fonds au profit du comité interministériel	Connaître la CDB Visite d'échanges et de paradigmes	Cadre législatif et réglementaire élaboré avec l'adhésion de toutes les parties prenantes
MCRI	Créer en collaboration avec le MS, le MEPN un creuset des OSC intervenant dans le processus APA	Faire des OSC des acteurs à part entière de l'APA	Formation sur les concepts clés : RG, RB, Bioprospection, Biodiversité, APA Visite d'échanges et de paradigme	S'approprier de toutes les garanties et sécurités sur le processus APA
	Appuyer les OSC		Place des OSC	

	dans le processus (appui conseil, formations, appui financier...)		dans le processus APA, obligations du MCRI à l'égard des OSC en matière d'APA	
--	---	--	---	--

➤ Société civile

N°	Rôles	Contribution (ce que je peux apporter)	Besoin de renforcement de capacités	Attentes par rapport au comité APA	Attentes par rapport au gouvernement
1	Information Sensibilisation Formation des communautés locales	Ressources humaines (expertise, appuis techniques etc.) Mobilisation en partie des ressources financières le cas échéant Souplesse et adaptation dans l'organisation	Mise en place de pôle de compétence (scientifique, juridique) Formation, information et documentation Partenariat/alliance avec d'autres acteurs	Implication à toutes les étapes du processus APA Une représentation conséquente de la Société civile dans le comité national APA	Considération et confiance des autorités nationales compétentes Le Bénin se dote d'un comité national APA opérationnel constitué de cadres compétents, indépendants et détachés par l'administration Appui du comité national APA (financier, matériel et technique)
2	Information, sensibilisation et formation des élus locaux	idem	idem	idem	idem
3	Information Sensibilisation Formation des tradi-praticiens	idem	idem	idem	idem
4	Information sensibilisation et formation des hommes de médias	idem	idem	idem	idem



5	Plaidoyer et lobbying à l'endroit des parlementaires	idem	idem	idem Mobilisation des ressources	idem
6	Plaidoyer à l'endroit du gouvernement	idem	idem	Faciliter l'accès aux autorités publiques Ressources financière	idem
7	Relayer l'information au niveau des autres organisations de la société civile	idem	idem	idem	idem
8	Participation au processus APA aux niveaux : National, Sous-régional et international	Contributions des groupes cibles avec lesquels nous travaillons Opinions, idées et positions de la société civile	Informations Logistique	idem	idem
9	Veille sur les ressources génétiques	Souplesse et adaptation dans l'organisation Facilité d'accès aux acteurs à la base Capacité d'accès aux ressources et aux détenteurs des connaissances traditionnelles Confiance des détenteurs de savoirs traditionnels	idem	Soutien	idem

➤ MEPN

N°	Rôles	Contribution (ce que je peux apporter)	Besoin de renforcement de capacités	Attentes par rapport au comité APA
1	Coordination du processus	Point focal CDB au sein du MEPN	Moyen humain, financier et matériel pour une autonomie de fonctionnement	Bon accompagnement des autres membres du comité
2	Avis technique pour le prélèvement des RG	Textes, existence d'une Direction Technique au sein de la DGFRN	Moyen humain, financier et matériel	
3	Contribuer à l'inventaire des RG	IFN, constituer une banque gène des ressources faunique et végétale	Moyen humain, financier, infrastructures, et matériel, Formation du personnel	Faciliter la capitalisation tous les acquis et l'identification de ce qu'il reste à faire en matière d'inventaire des RG.
4	Développer un système de Communication Education Sensibilisation du Publique	Contribuer à l'identification des groupes cibles, élaborer des messages appropriés au contexte socio-culturel	Moyens financier, humain, matériel, formation de spécialiste en matière d'APA	Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication intégré
5	Contrôler l'exploitation et la circulation des RG	Texte, Direction Technique au sein de la DGFRN	Moyen humain, financier et matériel	Recenser les textes existants
6	Veiller à la conformité des textes existants avec la législation APA	Rendre disponible les textes législatifs et réglementaires existants au sein du MEPN, informer le personnel sur le concept APA	Moyens humain, financier matériel	Exploiter les textes existants
7	Veiller à la prise en compte du concept APA dans les nouvelles dispositions des ministères sectoriels	Informer les autres ministères sectoriels pour l'intégration du concept APA dans les nouveaux textes	Moyens humain, financier matériel	Relayer l'information au niveau des autres ministères
8	Mettre en place un comité national APA	Identifier les acteurs, envoyer un message pour la sélection des délégués, formaliser le comité	Moyens humain, financier matériel	Les acteurs identifiés désignent des cadres actifs
9	Développer et renforcer le partenariat avec les institutions nationales et	Identifier les partenaires potentiels extérieurs, amener le	Moyens humain, financier matériel	Chaque ministère sectoriel joue le même rôle dans la sous

	sous régionales	MEPN à jouer son rôle de leader en matière d'APA dans la sous région		région
10	Développer et mettre en œuvre un système de suivi évaluation du cadre élaboré	Elaborer le système, définir des indicateurs facilement mesurables	Moyens humain, financier matériel	Idem pour les autres ministères
11	Faciliter l'échange d'information sur l'APA	Alimenter le CHM-Bénin, et les autres sites web du MEPN	Moyens humain, financier matériel	Chaque ministère sectoriel identifie un cadre actif pour alimenter les réseaux d'information existants

## **PREAMBULE**

**Les participants à l'Atelier national de Développement des capacités des acteurs Béninois sur la CDB avec un point fort sur l'Accès et le Partage juste et équitable des Avantages issus de l'exploitation des ressources génétiques (APA) qui s'est tenu à Cotonou, au Bénin du 12 au 16 avril 2010.**

- **Reconnaissant l'importance de la richesse du Bénin en matière de ressources biologiques, ressources génétiques et connaissances traditionnelles et le potentiel qui en découle pour l'amélioration des conditions de vie de la population et pour la lutte contre la pauvreté et le développement durable au Bénin,**
- **Prenant note de l'appel de la communauté internationale pour que l'année 2010 soit célébrée comme l'année de la biodiversité et du développement et réitérant ainsi la nécessité que les dirigeants s'engagent davantage en vue de protéger les ressources biologiques et les ressources génétiques pour que les pays puissent bénéficier d'un partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation de leurs ressources.**
- **Prenant en compte la décision du Gouvernement du Bénin de mettre sur pied un comité interministériel APA chargé entre autres de :**
  - **assurer l'interface avec le régime international APA en cours de négociation,**
  - **mobiliser les ressources nécessaires à l'élaboration et la mise en œuvre d'une réglementation nationale en matière d'APA,**

**Considérant le rôle que commence déjà à jouer le Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature du Bénin en matière d'APA au niveau de la sous région ouest africaine,**

- **Vu que ce rôle présente des exigences en matière de résultat pour le pays ;**
- **Considérant la contribution substantielle de l'Initiative pour le renforcement des capacités en Afrique en matière d'APA à la réussite de l'atelier ;**
- **Considérant l'esprit et la qualité des échanges qui ont caractérisé les travaux de l'atelier ;**
- **Considérant les contributions et engagements auxquels ont abouti les travaux ;**

**Par la présente recommande ce qui suit :**

4. A l'endroit du Gouvernement
  - ✓ Du domaine de la loi
    - Créer un cadre légal
    - Intégrer le régime APA dans les politiques et stratégies nationales

- Prendre une loi pour intégrer la médecine traditionnelle dans le système national de santé publique

✓ Du domaine du financement

- Mobiliser les ressources financières pour le bon fonctionnement du Comité
- Prévoir au budget national les moyens de mise en œuvre de l'APA et du fonctionnement du comité ou des comités
- Instaurer un fonds d'aide et de valorisation des connaissances traditionnelles
- Instaurer un fonds d'aide à la valorisation des connaissances traditionnelles liées aux Ressources Génétiques

✓ Du domaine institutionnel

- Formaliser le Comité ou les comités APA

5. A l'endroit du Comité Interministériel

✓ Du domaine des fonctions et travail du Comité

- Définir des critères pour le choix des membres (se structurer sur la base de compétences techniques et non politiques, les membres du Comité Interministériel doivent être disponibles qualifiés et opérationnels)
- Mettre en place un secrétariat permanent
- Mettre en place un système de communication efficace
- Elaborer un plan de travail d'exécution de sa mission
- Instaurer une démarche participative et d'ouverture aux autres acteurs

✓ Du domaine de l'opérationnalisation de l'APA (Elaboration et mise en œuvre de l'APA)

- Elaborer un projet de loi APA
- Suivre et évaluer la mise en œuvre du régime national APA
- Proposer un plan d'actions pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie et d'un régime APA
- Regard du comité ou des comités APA sur la collaboration des laboratoires nationaux avec des laboratoires étrangers

## **6. A l'endroit des autres acteurs**

- ✓ Recommandations générales
  - S'organiser pour accompagner le Comité Interministériel
  - Mobiliser les appuis nécessaires pour la mise en place du régime APA
  - Sensibiliser et organiser les acteurs à la base
  - Informer, sensibiliser et inviter chaque groupe d'acteurs à se joindre au processus
  - Instaurer une collaboration parfaite et transparente entre chercheurs et praticiens de la MT et communautés locales
  
- ✓ Recommandations à l'endroit des praticiens de la Médecine Traditionnelle
  - Collaborer franchement avec les autres acteurs surtout les chercheurs à travers une meilleure organisation
  
- ✓ Recommandations à l'endroit des chercheurs
  - Poursuivre la recherche dans le domaine de la connaissance des RG
  - Collaborer étroitement avec les praticiens de la médecine Traditionnelle pour la valorisation des RGB
  
- ✓ Recommandations à l'endroit de l'Assemblée Nationale
  - Faciliter l'adoption des lois relatives à l'APA
  - Contrôler la mise en œuvre des lois relatives à l'APA

Fait à Cotonou, le 16 avril 2010

Le Comité restreint de rédaction des recommandations de l'atelier :

**Colonel Bienvenu BOSSOU**

**Armèle GAYET AHLINVI**

**Dr Fernand GBAGUIDI**

**Nestor MAHINO**

**Julien SASSA SINKOU**